Solidaires Finances Publiques 16
SYNDICAT NATIONAL
Section de la Charente

Réunion informelle
Mutations locales
3 juin 2022

Vendredi 3 juin, nous nous sommes rendues à la direction afin d'échanger avec l'équipe RH et les autres OS sur les situations particulières que nous souhaitions évoquer avant l'élaboration du mouvement local de mutation.

La parution du mouvement aura lieu le 20 juin.

Nous nous réunirons une seconde fois avant la parution du mouvement pour que nous soient exposés les gels de postes et les principaux arbitrages pris par le Directeur.

Comme l'an dernier et depuis la mise en place des nouvelles lignes directrices de gestion, le mouvement local ne donnera pas lieu à examen par la CAPL. Les représentant·es du personnel ne pourront donc ni vérifier la bonne application des règles de gestion, ni se prononcer sur le mouvement local. Les documents et informations fournis sont encore bien loin de correspondre à ce dont nous disposions auparavant.
Nous en avons profité pour rappeler que cette absence de transparence, couplée aux effets pervers du nouveau calendrier des mutations et au développement du recrutement de contractuels, ne faisait que créer de la méfiance et de la frustration pour les agent·es. A tort ou à raison, l'impression qui demeure pour la grande majorité est celle de l'opacité et des petits arrangements et autres mercatos. Quand ce n'est plus transparent, on ne croit plus à l'égalité de traitement !

A l'issue des mouvements de mutations nationaux, la situation des effectifs pour les cadres A, B et C est la suivante :

+ 1 A
- 10 B
- 7 C.

La direction va sans doute recruter une nouvelle vague de contractuels, notre directeur attend l'aval de la Centrale. Il devrait disposer des informations sur le nombre de contrats possibles avant le mouvement, ce qui évitera de bloquer des postes qui seraient ensuite offerts aux contractuel·les.

Nous avons renouvelé notre position concernant le recours à des contractuel·les : nous sommes fermement opposés à ce type de recrutement, qui empêche les titulaires d'obtenir les postes ainsi pourvus. A ce jour, 22 contractuel·les sont déjà installé·es en Charente. Néanmoins nous défendrons leurs droits comme nous le faisons chaque jour pour les collègues titulaires de notre administration.

Nous avons abordé également la situation des 29 agents C stagiaires arrivants dans le département le 8 août. Il sera probablement compliqué pour eux de trouver un logement, même si les coordonnées de l'assistante sociale ont été communiquées ainsi qu'un dispositif particulier mis en place pour obtenir un logement social. La majorité de ces stagiaires sera affectée à Angoulême ou Soyaux en raison de l'installation prochaine du Centre de Contact.

Des situations personnelles ont ensuite été évoquées de manière confidentielle.

Nous restons disponibles pour toute interrogation et toute demande de votre part concernant ce mouvement de mutation local.

Pour suivre l'actualité de la section :
https://sections.solidairesfinancespubliques.info/160/
https://www.facebook.com/Solidairesfip16/

Pour nous contacter :
solidairesfinancespubliques.ddfip16@dgfip.finances.gouv.fr